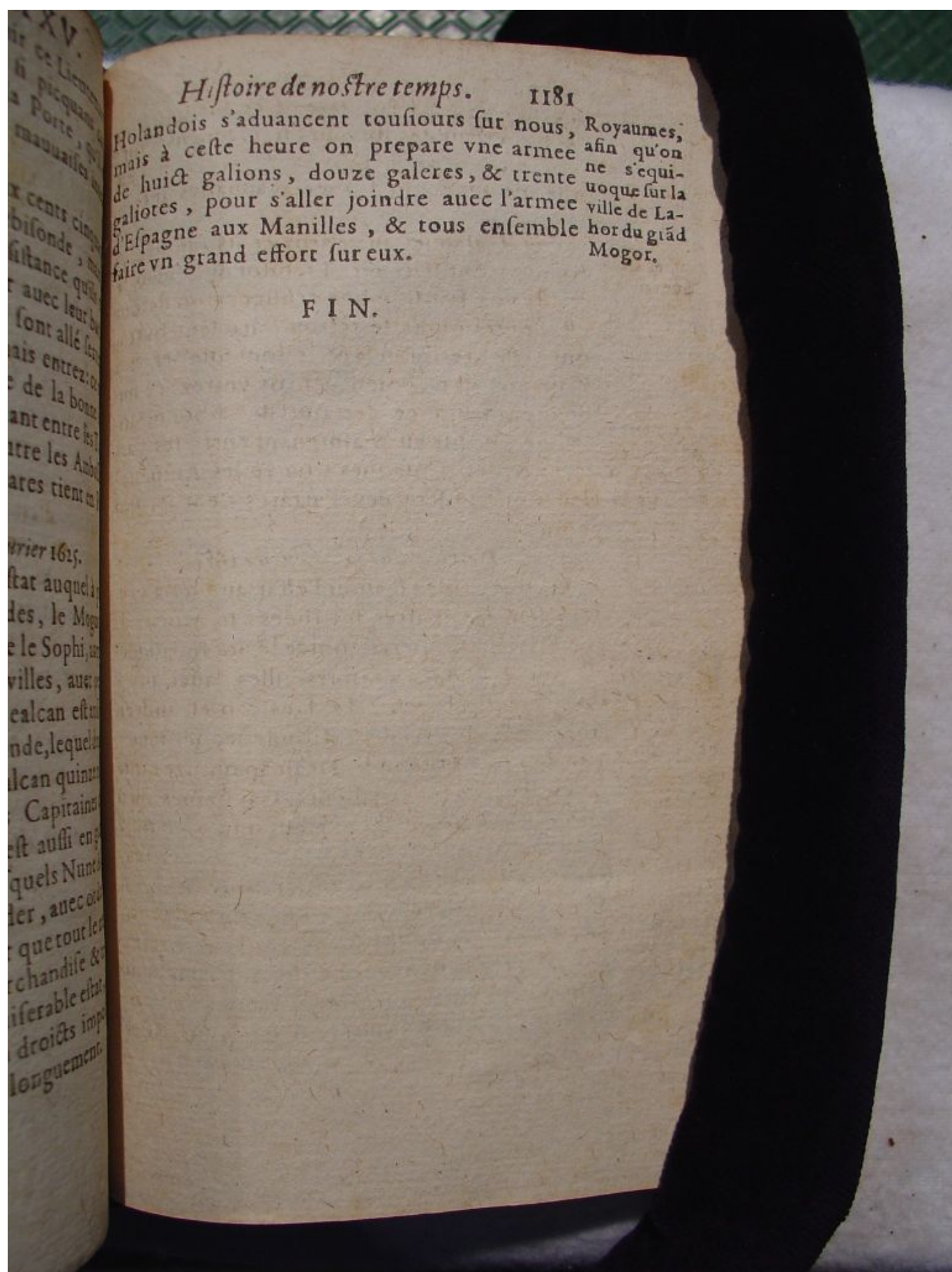


1625_1181.jpg



1625_0601.jpg

Histoire de nostre temps.

601

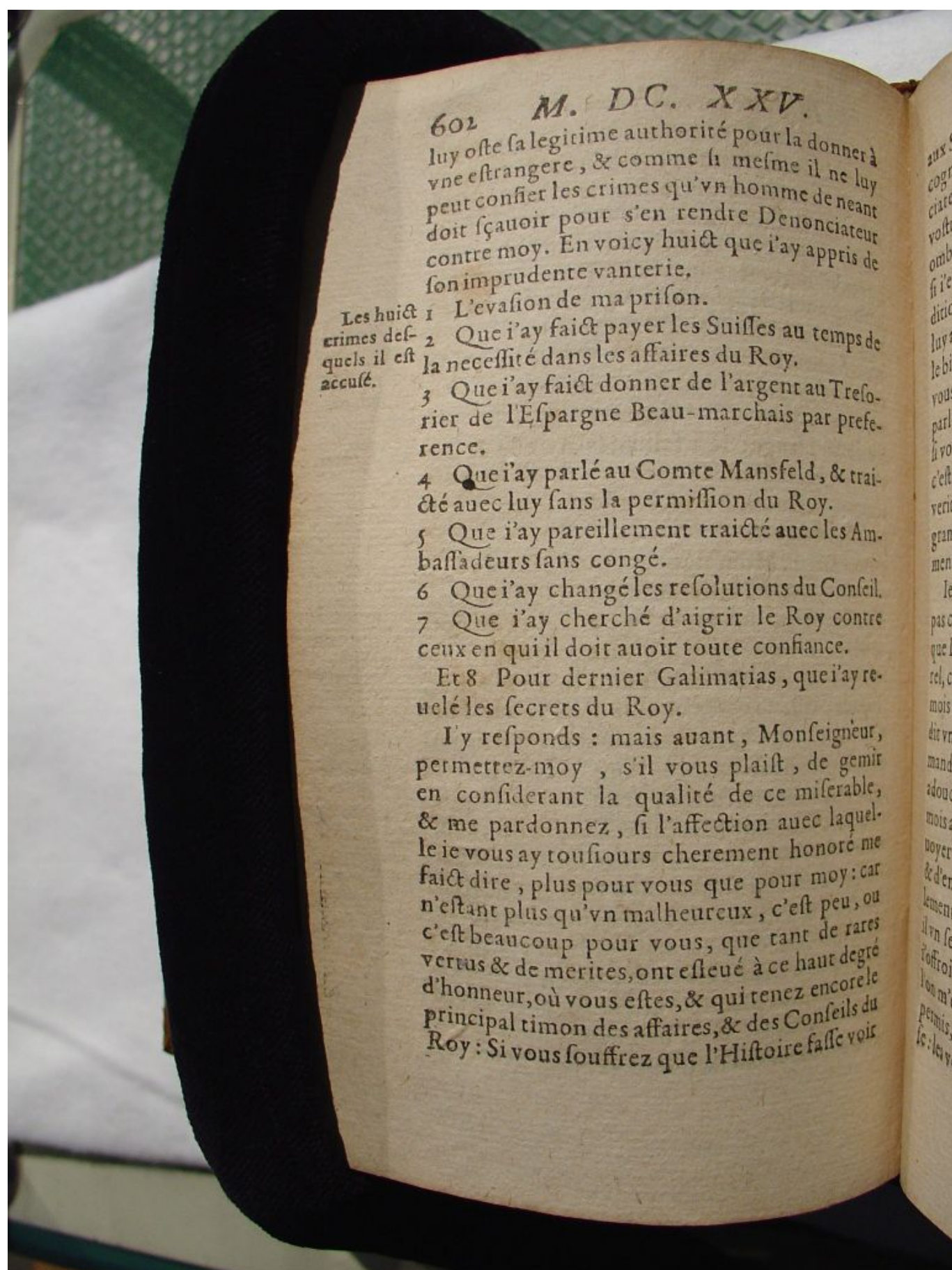
service domestique de leurs peres dans la Maison du Roy auprès de ses Ancestres; & du mien auprès de la sacree Personne, depuis son aduenement à la Couronne.

N'a-on pas veu leurs chemises saisies, & iusques aux moindres drapeaux de ceux du berceau, lors de leur premiere fureur apres ma disgrâce; c'estoient les six cents mil escus que cet effronté Denonciateur crioit si haut que j'auois emporté, (il deuoit dire en mes poches) & que j'auois caché finement dans le coffre de leur linge: Il a fallu des Arrests & des Commissions pour le retirer; & d'une telle source quel moindre torrent de violence s'en peut-il imaginer?

Ses plaintes contre celuy qui s'estoit rendu Denonciateur contre luy.

Bon Dieu, Monseigneur, quel remede à vn tel malheur? quel miserable petit trou me donne-on pour m'eschapper? n'y a-il plus de grâces ny d'humanité? quelle gloire ou quelle vtilité de me porter par desespoir à telles plaintes, si ce n'est que Dieu le vueille ainsi, pour faire voir au Roy des veritez qu'autrement il ne cognoistroit, peut-estre, de long temps: Il verra que les innocens sont opprimez sans se pouoir iustifier: que la veufue & l'orphelin, comme ma femme & mes enfans le sont en ma personne, demeurent accablez sans protection, que c'est oster la seureté, & peut-estre esbranler l'affection des plus gens de bien, & de ses plus affidez seruiteurs en mon exemple: & qu'apres s'estre dit & tesmoigné le singulier Protecteur de ceste sainte Themis, que nostre France a tousiours reuersee dans ce sacré Senat: Il

1625_0602.jpg



602 M. DC. XXV.

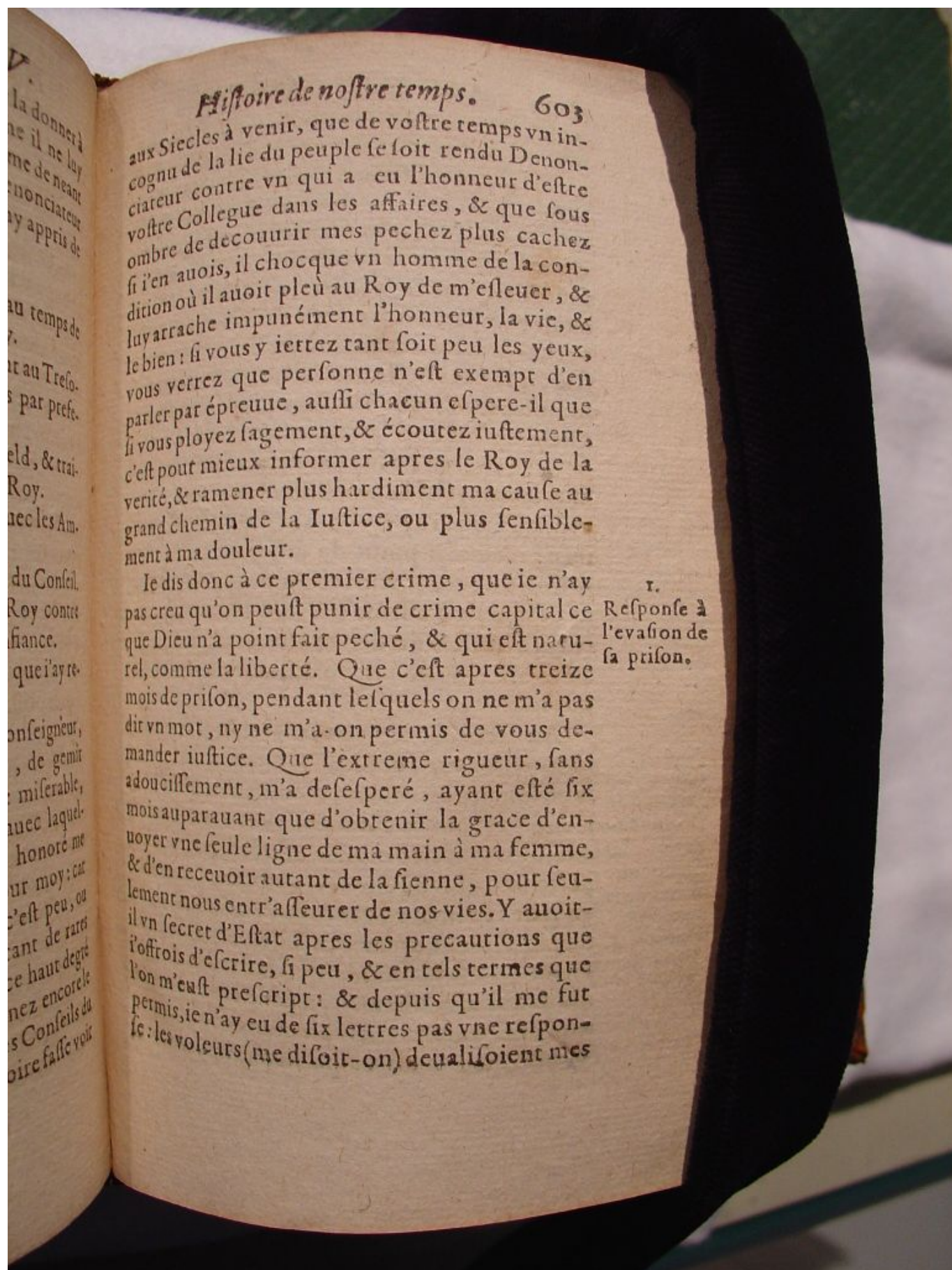
luy oste sa legitime autorité pour la donner à
vne estrangere, & comme si mesme il ne luy
peut confier les crimes qu'un homme de neant
doit sçavoir pour s'en rendre Denonciateur
contre moy. En voicy huit que j'ay appris de
son imprudente vanterie.

- Les huit crimes desquels il est accusé.
- 1 L'evasion de ma prison.
 - 2 Que j'ay faict payer les Suisses au temps de la necessité dans les affaires du Roy.
 - 3 Que j'ay faict donner de l'argent au Tresorier de l'Espagne Beau-marchais par preference.
 - 4 Que j'ay parlé au Comte Mansfeld, & traité avec luy sans la permission du Roy.
 - 5 Que j'ay pareillement traité avec les Ambassadeurs sans congé.
 - 6 Que j'ay changé les resolutions du Conseil.
 - 7 Que j'ay cherché d'aigrir le Roy contre ceux en qui il doit avoir toute confiance.

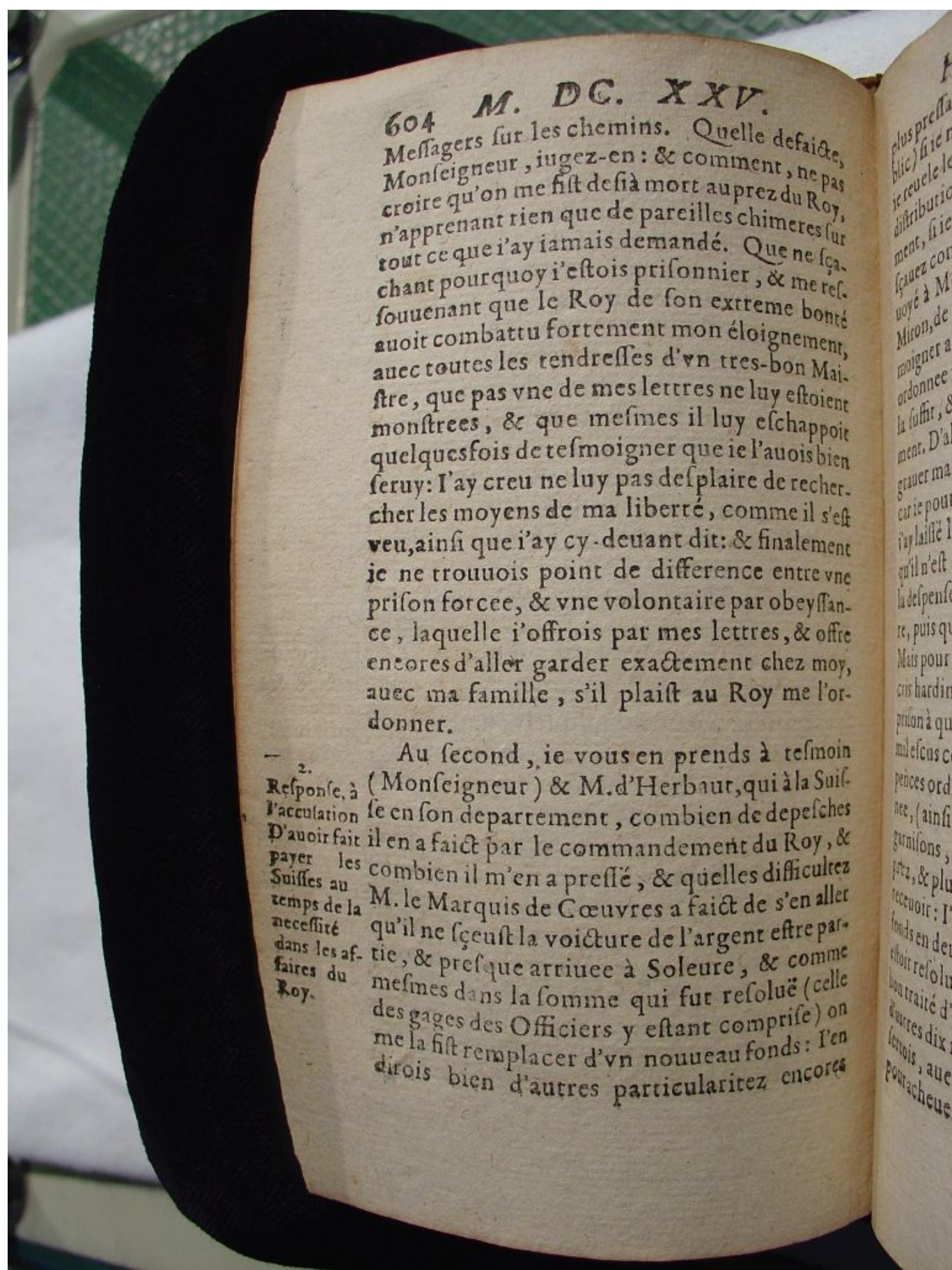
Et 8 Pour dernier Galimatias, que j'ay revelé les secrets du Roy.

J'y responds : mais avant, Monseigneur, permettez-moy, s'il vous plaist, de gemit en considerant la qualité de ce miserable, & me pardonnez, si l'affection avec laquelle ie vous ay tousiours cherement honoré me faict dire, plus pour vous que pour moy : car n'estant plus qu'un malheureux, c'est peu, ou c'est beaucoup pour vous, que tant de rares vertus & de merites, ont esleué à ce haut degré d'honneur, où vous estes, & qui tenez encore le principal timon des affaires, & des Conseils du Roy : Si vous souffrez que l'Histoire fasse voir

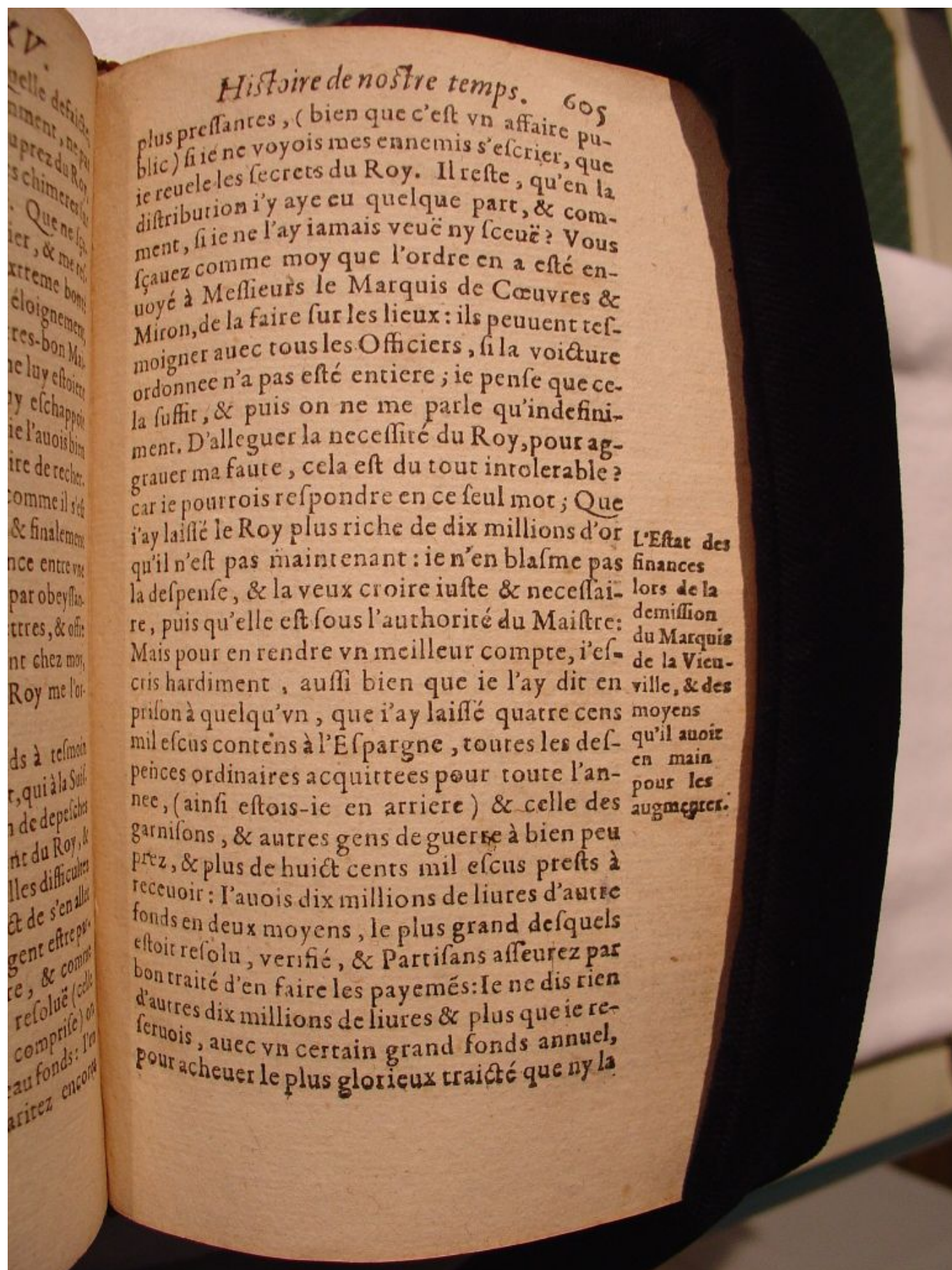
1625_0603.jpg



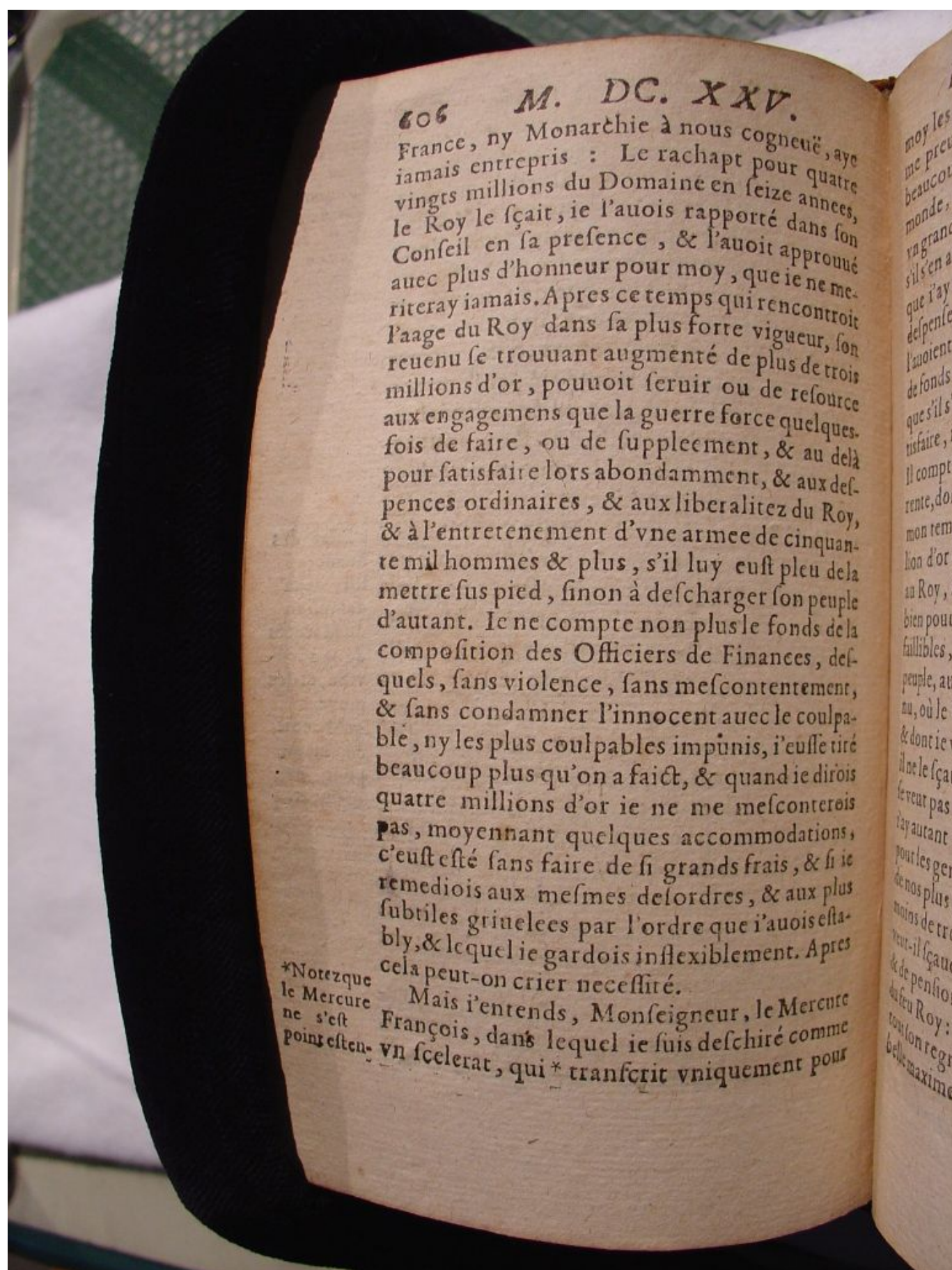
1625_0604.jpg



1625_0605.jpg



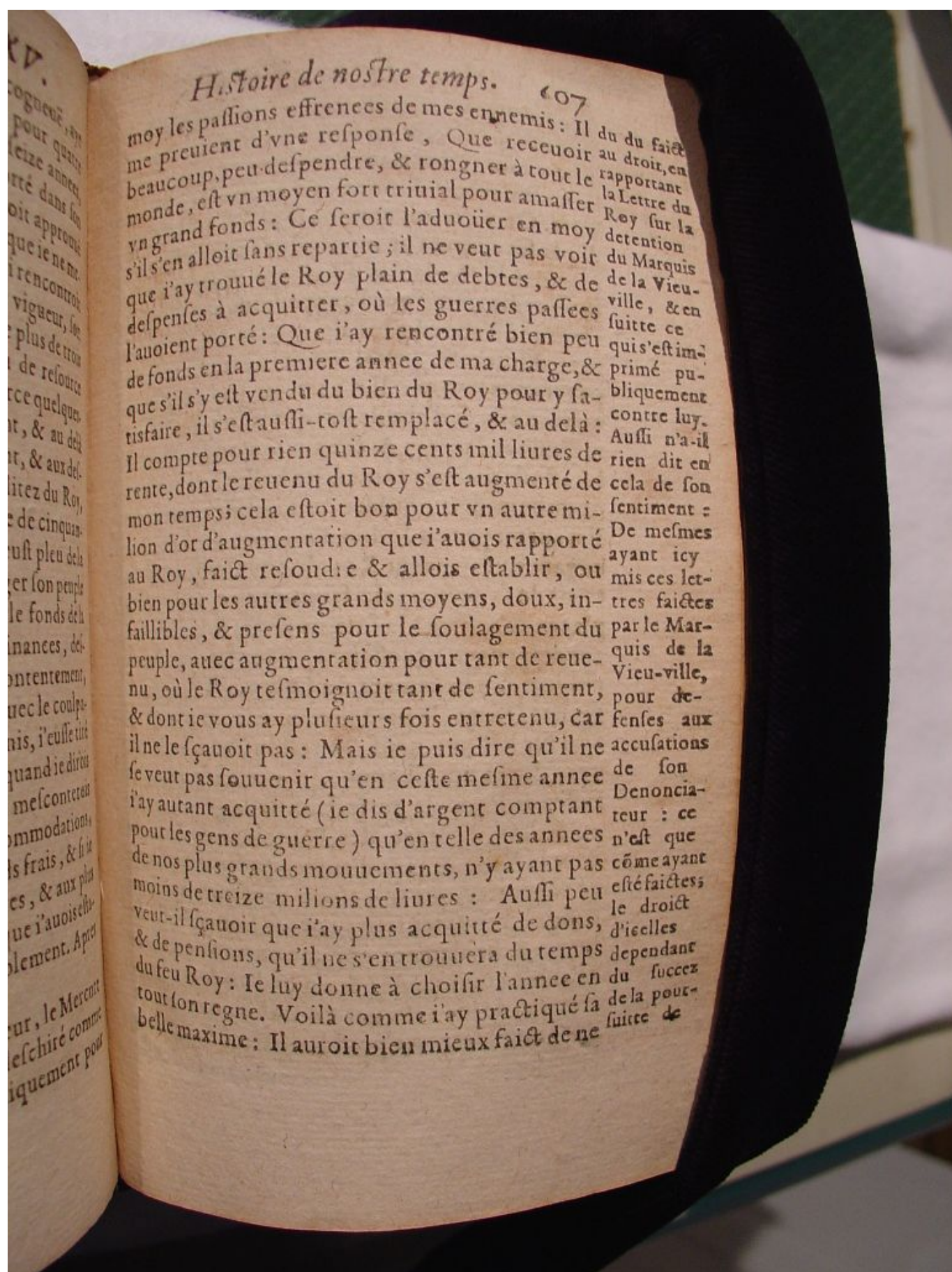
1625_0606.jpg



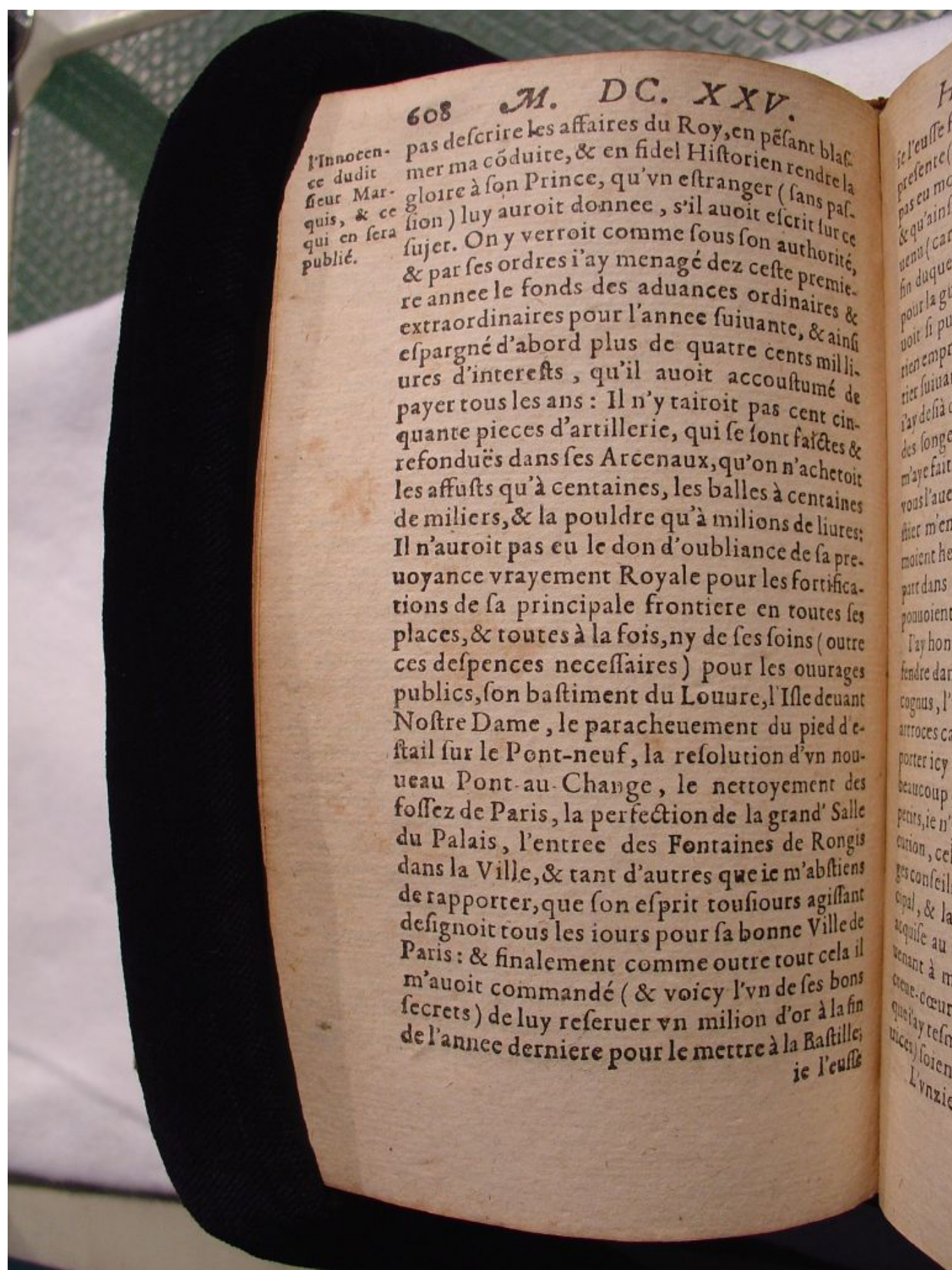
*Notez que
le Mercure
ne s'est
point esten-

Mais j'entends, Monseigneur, le Mercure
Francois, dans lequel ie suis deschiré comme
vn scelerat, qui *transcrit vniquement pour

1625_0607.jpg



1625_0608.jpg



1625_0609.jpg

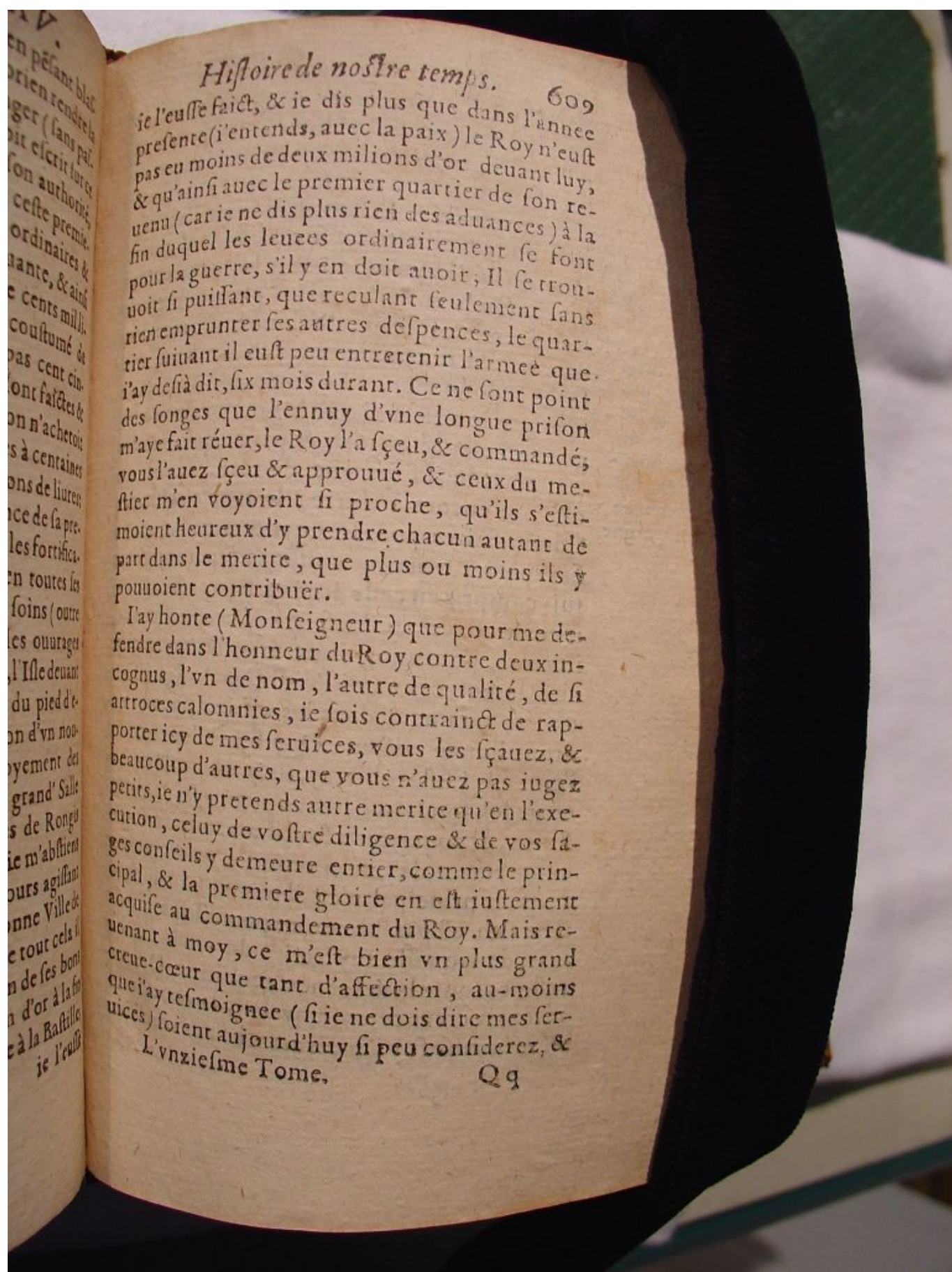


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan